



## SAMEDI 9 AVRIL, POUR LE CLIMAT

Guerre en Ukraine, crises climatique et sanitaire, explosion des inégalités, montée des discours de haine, violences sexistes et de genres. Nombreuses sont les raisons du découragement et de la paralysie. À quelques jours de l'élection présidentielle, on veut nous faire croire que l'histoire est déjà écrite.

Mais il ne tient qu'à nous de l'écrire. Le 9 avril, la veille du premier tour, rassemblons-nous pour faire des cinq prochaines années celles de la justice, du climat, de l'égalité et de la paix.

## VIVE LE 1ER MAI !

2022, les retraités de Chaumont; après deux années de vaches maigres, renouent avec leur 1er Mai. Un 1er Mai tout en fraternité. Débats, paella et musique avec un groupe qui ne manquera pas de vous étonner : les Snic'FOU. Les mots de Brel, Brassens, Reggiani et des notes bouillonnantes de sonorité. C'est 27 euros l'entrée pour la paella et le concert et 14 euros pour le seul concert. Tarif réduit pour les chômeurs, les retraité.e.s au minimum vieillesse et les basses retraites. Dépêchez-vous de vous inscrire... (Voir page 4)



## 250 démarches dématérialisées

### Une maltraitance institutionnelle, selon la défenseure des droits

La Défenseure des droits, Claire Hédon, constate que la situation d'accès à des démarches administratives se dégrade et précise que " nul ne peut être privé de ses droits et prestations au motif qu'il ne recourt pas au numérique lors de ses échanges avec l'administration. Car, pour beaucoup, la dématérialisation forcée n'a pas représenté une simplification, mais une forme de maltraitance institutionnelle".

Le "Plan préfectures nouvelle génération" ciblé par la Défenseure des droits est particulièrement éloquent. Il a **SUITE PAGE 3**

## 32 logements démolis à Ashton

### La rénovation urbaine est-elle "une opportunité" pour les locataires ?

Depuis la loi SRU du 13 décembre 2000, un bailleur HLM peut faire valoir la réalisation d'une opération de renouvellement urbain pour démolir des logements sociaux.

Les locataires de l'immeuble démolit doivent être relogés dans des locaux correspondant à leurs besoins et leurs possibilités. Si le relogement fait l'objet, en principe, d'une concertation avec les habitants, ceux-ci ne sont jamais consultés sur le choix des démolitions ! **SUITE PAGE 2**

## Inflation et pouvoir d'achat

Dans cette période électorale, la question de l'inflation est provisoirement mise au second plan de l'actualité. Depuis un an, la cause en serait d'abord la reprise économique mondiale. Puis, l'accélération constatée depuis le 24 février, due à l'invasion russe de l'Ukraine. Souvent présentée sous l'aspect "dévalorisation de la monnaie", elle se traduit par une hausse des prix plus ou moins générale et, par voie de conséquence, une perte de pouvoir d'achat de la population. Perte d'autant plus sensible que les revenus sont faibles.

Ainsi, ce que connaissent les retraité.e.s depuis plusieurs années peut être ressenti par les autres couches de la population. En effet, après avoir été bloquée au niveau de la hausse de l'indice des prix, l'évolution des pensions de retraite est désormais inférieure à cet indice. L'exemple flagrant en est la revalorisation de 1,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2022. L'indice appliqué est alors celui dit « lissé sur l'année » de l'Insee (la moyenne de 2021) à 1,6 %, ce qui dénote déjà une perte sèche de 0,5 %. Mais en période inflationniste, le principe de **SUITE PAGE 3**



## Poison

*"Un mauvais petit poisson d'avril peut devenir une bonne grande arête mortelle de gros poisson en avril"* (W. Jah Olela)

En ce printemps naissant, j'eus tentation de versifier sur les poisSons d'avril nageant dans les eaux troubles d'une vaseuse campagne électorale, fus porté au rêve d'harponner la morue et le maquereau exsudant la haine dans les bas-fonds de notre velléitaire société tourmentée.

Vrai qu'il y a déjà matière à se noyer dans un lac de tristesse quand très bientôt, on va élire par dépit un requin plutôt marteau ou une méduse plutôt seiche. Seulement voilà, faire des strophes sur le chant de funèbres sirènes distribuant leurs chimères de métingues en rassemblements populaires accommodés, ça ne voulait pas passer.

C'est que j'avais une grosse arête dans la trachée ayant mal à digérer les chiffres monstrueux de la commission sénatoriale enquêtant sur « l'influence croissante des cabinets de conseil privés sur les politiques publiques », rapport qui a recensé pléthore de sociétés sollicitées par les ministères pour un budget 2021 de 894 millions d'euros ! Le cabinet McKinsey a perçu 12,3 millions de contrats dans la gestion fantasmagorique de la crise sanitaire pour des "conseils" sur la logistique des masques, des vaccins ou encore le pass sanitaire... Ça fait cher pour toutes les conneries que l'on a subies !

D'autant que les entités françaises de cette chiotte amerloque n'ont versé aucun impôt sur les sociétés depuis dix ans. Une autre mission fut confiée à McKinsey sur l'avenir du métier d'enseignant : l'Éducation nationale elle-même a reconnu qu'il n'était « pas possible de déterminer les conséquences directes » du travail effectué, facturé 496 800 euros ! Une seule journée de ces consultants dispendieux est facturée 3312 € (rappel : Smic à 10,57 de l'heure, brut mensuel à 1603,12 roupies).

Ces cabinets utilisés en toute commodité sont des fosses d'aisance pour nos impôts, et leurs papiers-cul dignes des gogues de ces démagogues qui nous gouvernent. Mais au fait mon copain, quand on connaît leurs émoluments, à quoi donc servent les centaines de hauts-fonctionnaires au service des ministères ? Ces cumulards ne sont donc pas foutus de donner des conseils, voire mieux, que l'on est obligé d'engraisser des grenouillards même pas franchouillards ? Hasard ou sale bazar, Karim Tadjeddine, super-consultant macroniste, débutant sa carrière comme haut fonctionnaire à Bercy, est directeur associé du cabinet McKinsey...

T'as envie de faire caca, Camarade ?

**BERNARD BLUM** 6 avril 2022

# Chaumont : 32 logements démolis à Ashton (suite de la page 1)

Les locataires de l'avenue d'Ashton ont été prévenus de cette démolition faite pour "créer une belle entrée de ville" et sont sommés de quitter les lieux entre la fin juillet pour un bâtiment et la fin septembre 2022 pour l'autre. Chaque famille doit exprimer ses souhaits, une enquête sociale complète doit être réalisée (revenus, composition de la famille) pour constituer le dossier de relogement et trois offres de logements proposées, correspondant le plus possible aux souhaits et aux capacités du ménage. Enfin ils doivent être autorisés à visiter le logement proposé. Le déménagement est pris en charge par Chaumont Habitat ainsi que le coût du changement d'adresse, sauf si le locataire se tourne vers le privé.

Comment les ménages concernés vivent-ils cela ? Quels effets l'obligation de déménager, associée à la démolition de son cadre de vie, produit-elle sur eux ?

Le déménagement peut se révéler rude pour ceux qui se retrouvent isolés dans un nouveau quartier. S'il est parfois vécu comme une opportunité, il est plus souvent

ressenti comme une éviction, voire une expulsion du lieu de vie pour les plus âgés, moins armés pour se projeter dans l'avenir, ainsi que pour les plus démunis, moins aptes à négocier leur relogement.

Nous avons rencontré quelques-uns de ces locataires. Certains craignent de ne pas retrouver un logement similaire et d'être obligés d'accepter la troisième offre sous peine de n'être pas relogés. Ce que Chaumont Habitat ne se prive pas de leur rappeler ! D'autres, à qui l'on propose un logement plus petit du fait du départ de leurs enfants, ont du mal à l'accepter, une autre dame refuse de se séparer de ses armoires qui ne rentrent pas dans le logement proposé...

Connaissant "l'empathie" de Chaumont Habitat pour ses locataires, nous souhaitons que les logements attribués soient décents, adaptés aux besoins des familles et leur offrant un confort supplémentaire, car c'est contraints et forcés qu'ils se soumettent à "la rénovation urbaine".

**MARIE-ROSE PATELLI**

## MAIS QUE FAIT LA POLICE ?

Le 23 mars dernier, alors qu'elle se rendait au service de cardiologie de la clinique de Chaumont, une patiente a été priée de mettre la main à la poche à deux reprises : d'abord pour s'acquitter du montant de la simple consultation et ensuite, pour s'affranchir du « dépassement » d'honoraires pouvant aller de 20 à 90 euros. C'est à la tête du client. La citoyenne, sans le sou, choquée par cette surprenante demande, a tout naturellement refusé. Elle s'en est donc retournée chez elle sans avoir consulté.

C'est ainsi que, chaque jour, transitent dessous-de-table et pots-de-vin auxquels les plus démunis ne peuvent se soustraire s'ils veulent être auscultés ou pris en charge. Il s'agit là de pratiques douteuses, étrangères au fameux serment : « C'est dans la pureté et la piété que je passerai ma vie et exercerais mon art. » Aux oubliettes le solennel précepte ?

Les instances sanitaires et les agences locales et régionales de santé, parfaitement au courant, ne semblent pas s'émouvoir de l'ampleur du racket. Pas plus d'ailleurs que notre cher Hippocrate. Mais bon sang, que fait la police ? **JACO**



## LA PRIVATISATION DE L'ÉLECTRICITÉ NUIT GRAVEMENT À VOTRE FACTURE

Les salariés et leurs représentants des CSEC d'EDF et Enedis vous alertent sur le lien entre l'augmentation des prix de l'électricité et la privatisation du secteur de l'énergie. Signez la pétition : <https://energie-publique.fr/>

# Inflation et pouvoir d'achat (Suite de la page 1)

revalorisation annuelle à terme a un inconvénient de taille. D'un 1<sup>er</sup> janvier à l'autre, le coût de la vie s'est envolé de 3,4 % et, pire encore, au 31 mars l'indice Insee est à 4,5 %<sup>1</sup>. Depuis le 1<sup>er</sup> mars, une retraite à 1 000 € accuse une perte mensuelle de 40 €. Pour un couple qui perçoit 2 500 € (moins de deux Smic revalorisés), il manque 100 € qui représentent, entre autres, une baisse conséquente dans le nombre ou l'importance des caddies.

Aujourd'hui, sans même parler des agents de la fonction publique, nombreux à Chaumont, dont l'indice de base est bloqué depuis des années, l'ensemble de la population subit ce phénomène. Les salariés du privé sont, eux aussi, dans cette situation, même quand négociations ou luttes ont permis une hausse de salaire, celle-ci est rapidement dépassée par l'accélération de 1 % supplémentaire par mois.

Arcboutés à la théorie de la « petite bosse » (chère à Christine Lagarde) selon laquelle c'est l'affaire de 2 ou 3 mois pour un retour à la normale, il est hors de question pour les responsables en tous genres, Medef, gouvernement, banques centrales et autres, d'appliquer un quelconque « quoi qu'il en coûte ». Il faudra pourtant bien trouver à ces crises successives, Covid, récession, reprise, guerre, une autre solution que le déni du social, de l'environnement et de la démocratie. Pour notre part, nous invitons à s'engager dans cette voie.

## G. TARDENOIS

<sup>1</sup> Depuis 4 mois l'indice Insee est minoré de 0,60 % par rapport au calcul européen d'Eurostat (5,10 % à fin mars)

# Impôts : et pourtant, ils augmentent...

Le Journal de ville «Chaumont Info» nous gratifie sur une demi-page d'un graphique très parlant sur l'impôt foncier. Le problème est qu'il y a, dans le meilleur des cas, faux par omission.

Les contribuables chaumontais savent pertinemment que la note est bien plus salée. Depuis que la ville a transféré des charges et coûts à l'Agglo sans baisser ses impôts, ceux de l'Agglo ont explosé. Ils représentent aujourd'hui une majoration de 20 % de ceux de la ville. **C'est bien le cumul ville-agglo que le foyer chaumontais acquitte.**

Dans l'exemple cité, pour une base qui passe à 2 457 € de valeur locative, l'impôt à payer ne passe pas de 1 500 à 1 519 €, mais de 1 744 € à 1 771 €. Le renvoi en petit (\* hors part agglo & frais gestion) ne change rien à l'affaire. Et le reste est (mauvaise) littérature.

À noter également qu'il est abusif de titrer à propos de la réduction d'impact de la hausse des bases « Préserver notre pouvoir d'achat ». En effet, 60 % des foyers chaumontais sont locataires et ne sont donc pas concernés directement par cette « baisse de la hausse ». **G.T.**

## MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité est entendu. Merci à Maurice, Fabienne, Marine, Alain, Gérard, Francis, Chantal, Patrice, Sylvie, Jacqueline, Jean-Pierre, Marylène, Christian, Josette, Michel, Gérard, Jacqueline, Daniel, Isabelle et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT. AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom et Prénom : ..... Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

# 250 démarches dématérialisées

(Suite de la page 1)

dématérialisé la délivrance des titres réglementaires : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire et certificat d'immatriculation.

Le paiement des impôts des particuliers, la déclaration de revenus, le paiement des amendes, la gestion des démarches à Pôle emploi, l'obtention d'une attestation de droits, la candidature à un emploi public, l'actualisation de ses ressources trimestrielles au RSA, dématérialisés aussi, tout comme l'aide juridictionnelle, l'inscription au collège et au lycée ou bien l'établissement d'une procuration de vote.

Du jour au lendemain, les guichets ont été fermés, sans aucune phase transitoire et sans réel accompagnement des personnes éloignées du numérique.

Pourtant, la décision du Conseil d'État du 27 novembre 2019 n'a pas rendu obligatoire la saisine de l'administration par voie électronique, c'est la logique budgétaire et comptable qui l'a imposée et la fermeture des services publics l'a aggravée !

Aujourd'hui, plus une personne est en situation de précarité sociale, plus il lui est difficile d'accéder à ses droits, à ses prestations, aux services publics. Pour la Défenseure des droits, «il est indispensable de maintenir des guichets ouverts, d'arrêter de les fermer».

14 millions de Français ne maîtrisent pas le numérique ou n'ont pas les moyens de se connecter, un Français sur deux n'est pas à l'aise avec le numérique : des seniors, des personnes en grande pauvreté, certaines populations de la ruralité, mais aussi des jeunes, des personnes handicapées, des sans domicile, sans papiers.

Le tout numérique, s'il a simplifié des démarches pour certains, a créé de nouvelles inégalités. «Aucune organisation administrative, aucune évolution technologique ne peut être défendue si elle ne va pas dans le sens de l'amélioration des droits pour tous et toutes», **Claire Hedon.**

## MARIE-ROSE PATELLI

**Rappel :** En vertu de l'article 71-1 de la Constitution et de l'article 4 de la loi organique du 29 mars 2011, le Défenseur des droits veille au respect des droits et libertés par les administrations de l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements publics, ainsi que par tout organisme investi d'une mission de service public ou à l'égard duquel la loi organique lui attribue des compétences.

# Déserts médicaux

Il y a un an, les syndicats de retraités de Haute-Marne (CGT, FO, CGC, UNSA, Solidaires et FSU), lançaient publiquement une campagne sur « les déserts médicaux ».

Mardi 5 avril, au cours d'une conférence de presse, ils ont fait le point des rencontres effectuées : madame Guillemy, Maire de Chaumont, le docteur Dupont, président du Conseil de l'Ordre des médecins, monsieur Martinelli, président de l'Agglo de Chaumont, monsieur Lacroix, président du Conseil départemental et monsieur Rottner, président de la Région Grand Est. Chacun aura noté l'absence dans cette liste du préfet, représentant de l'État, et de l'ARS, qui ont pourtant été sollicités par deux fois.

Mais cette conférence de presse n'avait pas pour seul objet de faire un simple compte-rendu, les syndicats ont aussi mis en avant plusieurs pistes de travail décidées en commun pour les mois à venir.

Les déserts médicaux sont une préoccupation de tous les élus, locaux, départementaux ou régionaux. Dès lors, se pose la question de mettre en synergie toutes ces forces pour réfléchir, débattre et proposer une orientation au plan départemental. En effet, comme l'ont souligné les représentants syndicaux, il y va de l'avenir du département qui continue à perdre de la population et il sera difficile d'inverser cette tendance lourde sans des services publics de proximité et une présence de médecins généralistes et spécialistes répondant aux besoins de la population.

Les syndicats ont proposé ce qu'ils ont appelé un « Ségur » sur les déserts médicaux, réunissant pouvoirs publics, élus, professionnels de santé, syndicats et monde associatif pour faire un diagnostic et proposer des pistes de travail.

De nouvelles rencontres sont prévues avec la Caisse primaire d'assurance maladie, l'Agglo de Saint-Dizier, la Communauté de communes de Langres et l'Association des maires ruraux, celle-ci n'ayant pas encore répondu à leur demande. Une nouvelle démarche va être entreprise vers la nouvelle préfète de Haute-Marne et l'ARS.

Enfin, les syndicats de retraités ont décidé de s'adresser à tous les Haut-Marnais.

Une expression commune sera diffusée courant mai avec en perspective un grand débat public fin mai.

**RICHARD VAILLANT**

# VIVE LE 1ER MAI



## DÉBAT(S), PAELLA ET... CHANSONS

### RÉSERVEZ VITE !

Nom et prénom : ..... N° de téléphone : .....

• **REPAS ET CONCERT : 27 € - CONCERT SEUL : 14 €**

• **DEMI TARIF** pour les chômeurs, les personnes âgées au minimum vieillesse et les basses retraites.

• Réserve : ...Repas + Concert à 27 € = ..... • Réserve : ...Concert seul à 14 € = .....

(chèque à joindre à l'ordre de syndicat CGT des retraités de Chaumont)

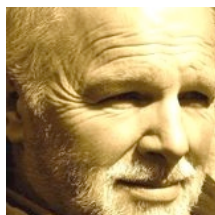
Vous pouvez aussi téléphoner : **06 75 57 39 07 ou 06 87 51 32 17**

• **À retourner le plus rapidement possible. Date limite le 26 avril 2022**

*Aragon*

1982-2022. Il y a quarante ans, Aragon s'éteignait à Paris avant de retrouver Elsa Triolet dans le parc de leur maison de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

En 1992 pour le 10e anniversaire de la disparition du poète, le Comité Régional CGT avait édité, sur proposition de Guy Beck, fervent admirateur d'Aragon et de ses poèmes chantés par Ferré, Ferrat, Monique Morelli, Marc Ogeret et tant d'autres, une sérigraphie en hommage à Louis Aragon. Commande fut faite auprès de notre ami Jean-Claude Blanchard.



**JEAN-CLAUDE  
BLANCHARD**

Notre syndicat a sorti de ses archives des exemplaires de cette belle sérigraphie, numérotée et signée par Jean-Claude. Elle sera en vente au 1er Mai



## PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

• **À renvoyer : Syndicat CGT des retraités de Chaumont 24 avenue du Gal Leclerc 52000 Chaumont**